



## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS du 23/10 au 13/11/2023



Lundi 23 octobre 2023, la concertation préalable au programme qui va orienter la stratégie de prévention des déchets pour les 6 prochaines années sur le territoire des Sorgues du Comtat va être lancée. Ouverte à toutes et à tous, elle sera l'occasion de mieux comprendre le projet et de donner son avis par voie électronique ou papier jusqu'au 13 novembre 2023, date de clôture de la démarche.

### Les Sorgues du Comtat s'engage

La réduction des déchets s'organise autour d'un programme d'actions. Pour qu'il soit adapté à son territoire, à ses habitants et à ses acteurs, la communauté d'agglomération a **besoin de l'avis et de l'engagement du plus grand nombre**. Cette consultation publique a pour but de fédérer les citoyens autour d'une cause commune qui ne peut se faire sans eux. Elle est une démarche volontaire communautaire de **proximité et de dialogue avec les habitants**.

### Un PLPDMA, pourquoi ?

Comprendre PLPDMA pour Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, les déchets assimilés correspondent aux déchets des activités économiques (d'origine artisanale et commerciale). Il s'agit de la feuille de route pour mener des actions de valorisation et de réduction des déchets sur le territoire des Sorgues du Comtat de 2024 à 2029.

La mise en place d'un PLPDMA est obligatoire pour les collectivités. Alors, depuis fin 2022, le service des Déchets de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat œuvre sur la réalisation de ce programme qui :

- définira un état des lieux, les quantités et types de déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire
- définira les acteurs concernés et les mesures de prévention déjà mises en place
- précisera les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures à entreprendre pour les atteindre au travers d'indicateurs associés.

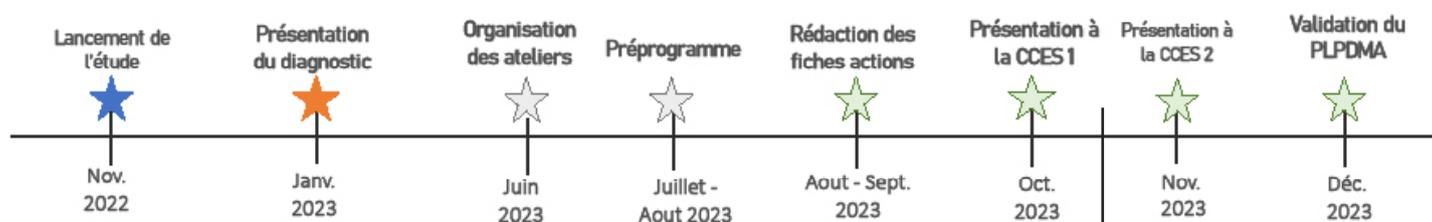
Les enjeux nationaux et régionaux étant posés, le PLPDMA des Sorgues du Comtat vise à **réduire de 10% la production de ses déchets ménagers d'ici 2029**.



## Proposition d'axes et actions

1. Être exemplaire avec un diagnostic des déchets en matière de prévention des déchets en travaillant sur l'éco-exemplarité
2. Sensibiliser la population en menant des actions et en donnant de la visibilité à la prévention des déchets de proximité et des campagnes de communication dédiées
3. Adapter le périmètre du service rendu pour optimiser le service de collecte, diminuer les apports en déchetteries... Adapter et optimiser (attention coquille à optimiser) le périmètre du service public
4. Réduire, trier, valoriser les déchets cuisine et jardin (lutte gaspillage alimentaire, compostage, valorisation des déchets de jardin...)
5. Valoriser et mettre l'accent sur le réemploi et la réparation
6. Réduire les déchets entreprises et BTP en les accompagnant ; réduire les déchets d'activités économiques
7. Réduire les déchets sauvages

## Le calendrier du PLPDMA des Sorgues du Comtat



Où consulter le programme d'actions prévisionnel ? <https://www.sorguesducomtat.fr>



Où laisser ses commentaires en fonction des axes et des actions ?

- . Voie numérique : en flashant le QRCode
- . Voie papier : dans le registre disposé à l'accueil de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat (340 Bd d'Avignon - Montoux)



## Contacts Presse

Lola HOLODIUK  
lola.holodiuk@sorgues-du-comtat.com  
06 23 72 34 46

Christine MAIGRET  
christine.maigret@sorgues-du-comtat.com  
06 27 72 93 00

[www.sorgues-du-comtat.com](http://www.sorgues-du-comtat.com)

